

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune d'ALEX**

**N° 2022\_49**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

**Séance du 7 Novembre 2022**

Le lundi 7 novembre 2022 à 20h00, le Conseil municipal de la Commune d'Alex s'est réuni en Salle du Conseil sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Date de la convocation  
2 novembre 2022

Date d'envoi en Préfecture  
15 novembre 2022

Date d'affichage  
17 novembre 2022

**Etaient présents :**

Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Rodrigue ROUBY, Sylvie VACHON, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Pascale REYNAUD, Fanny MOREL, Line NAUD, Emilie BESSON, Adla FRECHET, Semya WATBLED AJMI

**Etaient excusé(s) :** Eric WAGON (procuration à Denis CORNILLON), François DE SAINT VICTOR (procuration à Jean-Michel CHAGNON), Sylvie JONDON (procuration à Jocelyne CASTON), Virginie PUGLIESE, Lionel ROUQUET, Margaux HELQUE, Sulian RENAUD, Laurent AUBRET (procuration à Semya WATBLED AJMI)

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

**Secrétaire de séance :** Christel DUBOIS

**ELECTRIFICATION SDED :**

**Effacement et fiabilisation des réseaux électriques entrée OUEST**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

**Opération : Electrification**

Effacement et fiabilisation des réseaux électriques entrée OUEST

**Dépense prévisionnelle HT :** ..... 74 162,63 €

Dont frais de gestion : 3 531,55 €

**Plan de financement prévisionnel :**

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme : ..... 59 330,10 €

**Participation communale :** ..... 14 832,53 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- APPROUVE le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé,
- En cas de participation communale finale, celle-ci sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus,
- S'ENGAGE à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis au Receveur du Territoire d'Energie Drôme,
- DONNE POUVOIR à M. Le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

***La délibération est adoptée à l'unanimité***

**M. Gérard Crozier**  
Maire d'Alex



Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants u Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des deux dates suivantes:

- date de transmission ou contrôle de légalité de la Préfecture de la Drôme
- date de publication et/ou notification.

Le tribunal administratif peut être saisi via l'application " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commence à courir à compter de l'une ou l'autre des échéances suivantes:

- date de notification de la réponse de l'autorité territoriale
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.



Syndicat Départemental d'énergies de la Drôme

Programme : 2022  
 Aire : 260060083 AER  
 Lot : 5  
 Maître d'œuvre : SDED

DEPARTEMENT (S) : **DRÔME**

COMMUNE (S) : **ALEX**

*Effacement et fiabilisation des réseaux*

*Entrée OUEST du Village*

*Sur les Postes MOURET et LOTISSEMENT FRP*

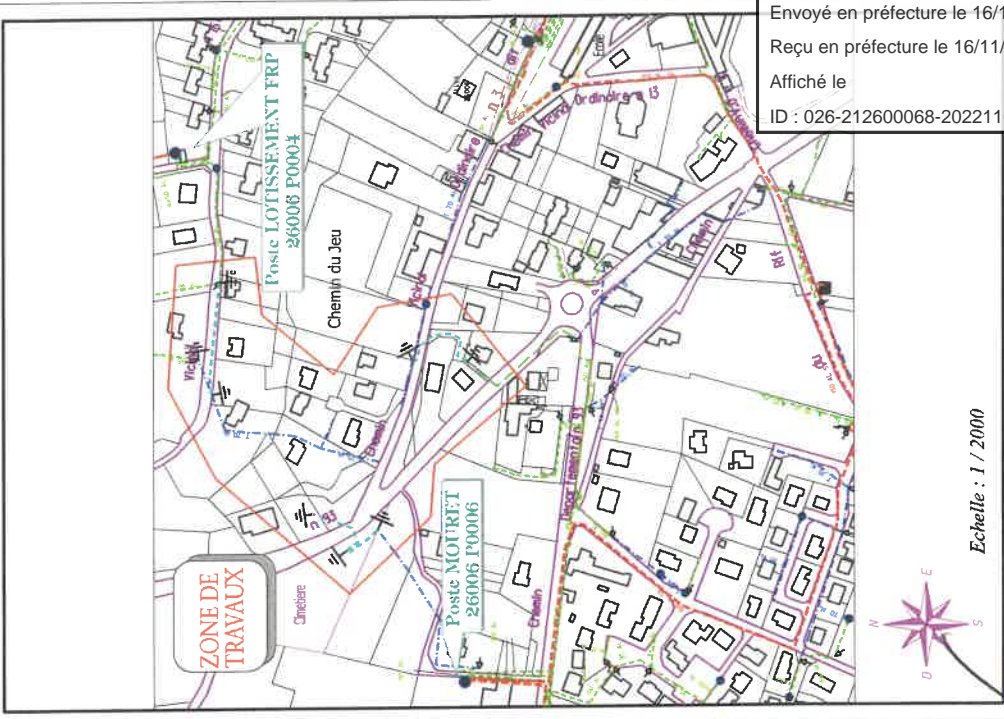
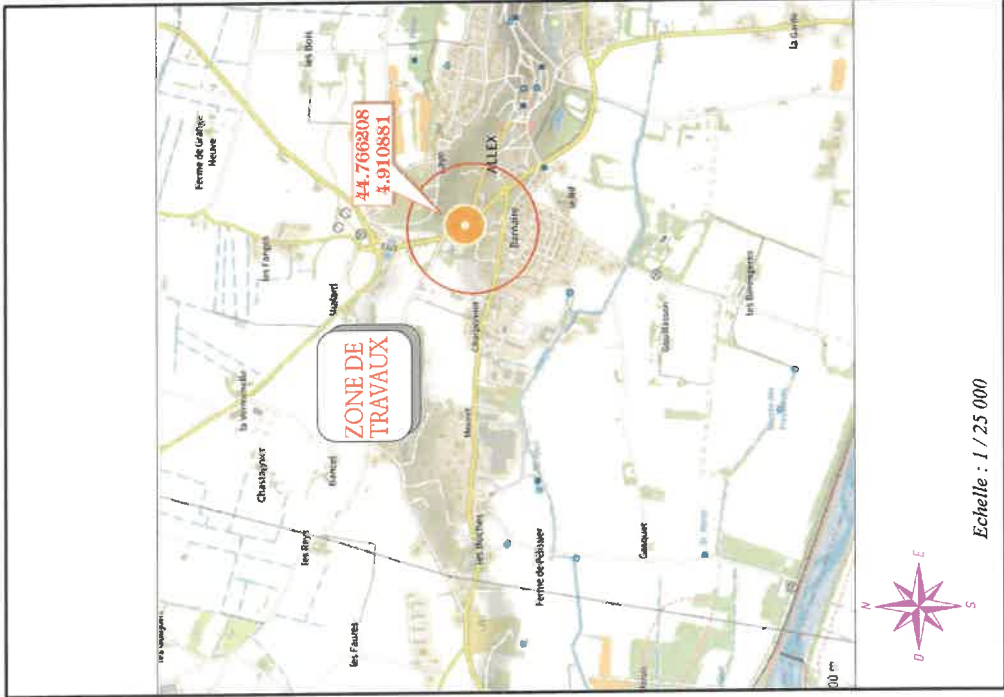
**PLAN DE SITUATION**

- LEGENDE :**
- Poste à créer
  - Poste à déposer
  - HTA à continuer
  - HTA à déposer
  - I A C M à poser
  - BTX à continuer
  - BTX à déposer
  - séparation de réseaux
  - France Télécom

POSTER N°	S72089 - NC	PROJET N°	12000
A	08/07/2022	Projet Initial	
B	29/08/2022	Modification suite réunion	
C	29/08/2022	Bon pour Exécution	
hectares			
Dates			

**GIAMMATEO RESEAU**  
 Avenue Marc Segah - 07000 PRIVAS  
 Tél. : 04.75.64.65.42 - Fax : 04.75.64.76.86  
**G2204160**

840, Rue Arrière Bergée - 26500 BOURG-LES-VALENCE  
 Tél. : 04.75.43.55.99 - Fax : 04.75.43.68.97  
 E-mail : [ste.secca@secca-ingenierie.fr](mailto:ste.secca@secca-ingenierie.fr)



Envoyé en préfecture le 16/11/2022  
 Reçu en préfecture le 16/11/2022  
 Affiché le  
 ID : 026-212600068-20221107-2022\_49-DE



*de Maire,  
 Gérard Crozier*



Dossier SIED : 16060083 AIR  
Rf. EMI 2022 :

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

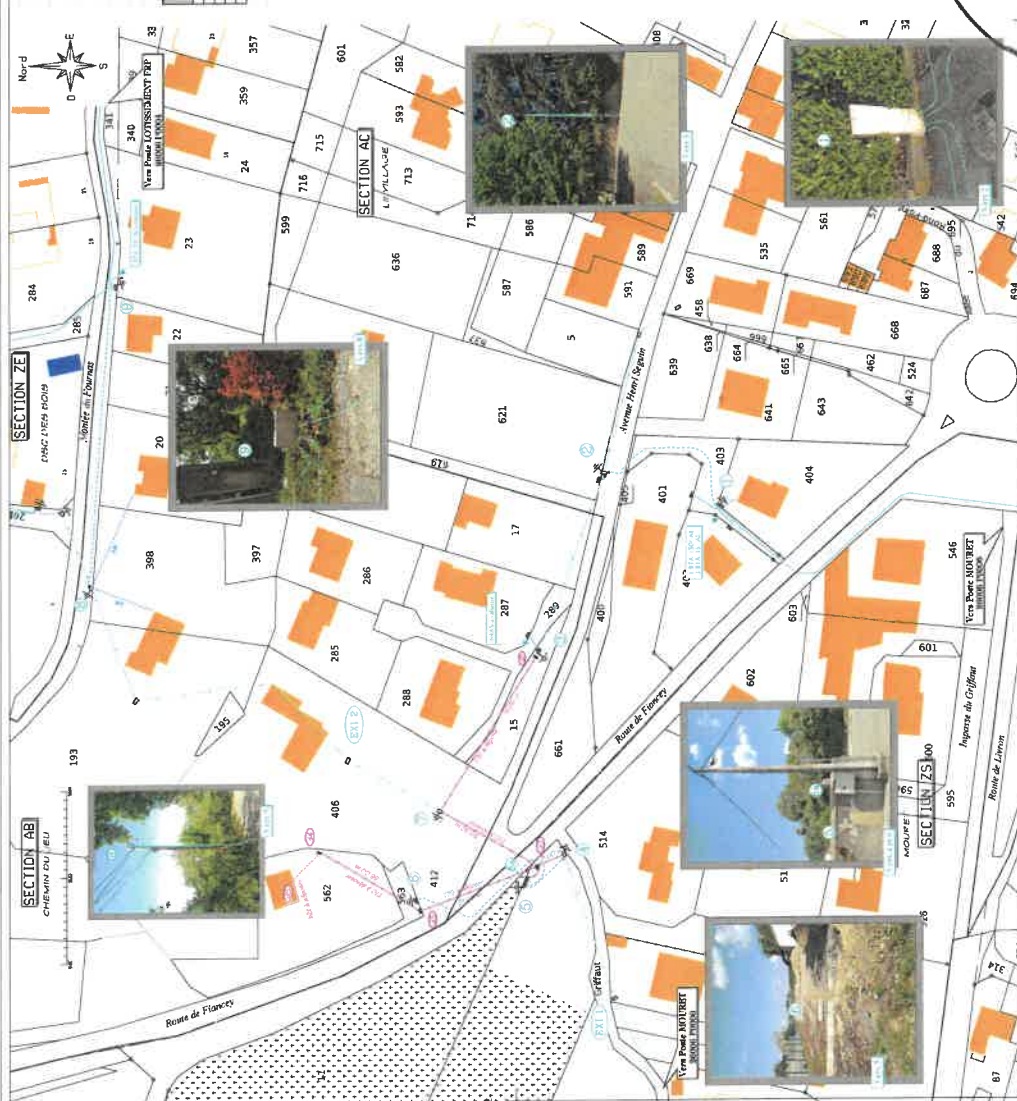
Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village

territoire d'énergie  
SUD-DRÔME

Communes : ALLEX

Objet : Effacement et fabrication des réseaux - Entrée Quart Village



CARNET DE PIQUETAGE table with columns for parcel number and description of work.

territoire d'énergie logo and project information: Syndicat Départemental d'énergies de la Drôme, ALLEX, Effacement et fabrication des réseaux, Entrée QUEST du Village, Sur les Postes MOURET et LOTISSEMENT FRP.

PLAN PARCELLAIRE table with columns for parcel number, area, and other details.

TABLEAU DES CONDUCTEURS AIBENS table with columns for conductor type, length, and section.

TABLEAU DE VALEUR DES MISES A LA TERRE table with columns for meter type, date, and value.



de Navier  
grand Crozier

# ALLEX

RFD : RRECAP-260060083AER

N° dossier 260060083AER Réf ERDF : DC24/102254  
Libellé Effacement et fiabilisation des réseaux électriques entrée OUEST

ESTH

## Projet Définitif - Détail de la contribution communale

HT de l'entreprise avant actualisation:		58 393.35 €
HT de l'entreprise actualisé	Tx d'actualisation = 1.112	64 933.41 €
Somme HT à valoir pour imprévus	8%	5 194.67 €
HT Travaux		70 128.08 €
Frais d'enregistrement aux hypothèques HT	2	503.00 €
		- €
		70 631.08 €
Frais de gestion	5%	3 531.55 €
<b>Montant HT global de l'opération</b>		<b>74 162.63 €</b>

## Participation Communale

Montant HT de l'opération x 20 % 14 832.53 €

Financement mobilisé par Territoire d'Energie Drôme

59 330.10 €

Le Maire,  
Gérard Crozier



Etabli le  
11/10/2022